



DRAGA'MAG

MI-MANDAT 2014-2020

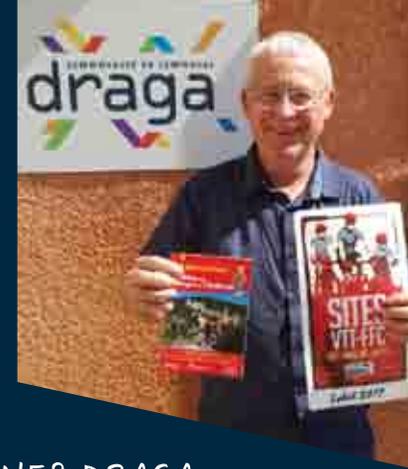




communauté de communes
draga



Edito



CHERS CITOYENS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA,

premièrement, laissez-moi vous souhaiter une bonne année 2018 !

Il y a maintenant un peu plus de trois ans, vous avez été appelé à voter pour élire vos représentants qui aujourd'hui dirigent vos communes. Fait nouveau lors de ces élections, les représentants qui siègent à la CC DRAGA étaient désignés pour vous représenter au niveau intercommunal. Ce ne sont pas moins de 36 élus qui, au quotidien, œuvrent pour votre qualité de vie.

Suite à ces élections, les élus qui composent la CC DRAGA m'ont choisi afin d'être le garant d'une certaine éthique et de garder le cap, sur la base du mandat précédent. Vous pouvez me croire : j'ai compris les messages qui ont été les vôtres mais également ceux d'aujourd'hui.

Arrivant à mi-mandat, il m'est apparu normal de revenir vers vous afin de faire le point sur nos actions, tout en vous rappelant ce qu'est la CC DRAGA ainsi que son évolution.

Mon projet et ma vision sont claires : permettre à ce territoire de relever les défis importants pour son avenir, tout en ayant la constante maîtrise de son budget et de ses dépenses.

Vous l'aurez compris, les élus que nous sommes ne contrôlent pas tout. De nos jours, la gestion des collectivités locales ne se fait pas sans difficultés, principalement à cause du désengagement constant et progressif de l'Etat. Comme évoqué précédemment, la CC DRAGA est impliquée dans l'effort des collectivités locales pour aider l'Etat à réduire sa dette publique. Mais comprenez également que je ne peux faire des miracles.

Les différents transferts de compétences, la plupart du temps sans financements ou très partiellement financés, commencent à nous poser quelques problèmes. Cette réalité me pousse, avec tous les élus de la CC DRAGA, à être en recherche constante de solutions diverses pour la bonne conduite de nos projets. La diminution constante de nos dépenses est un leit-motiv permanent.

Soyez rassurés, nos investissements n'en seront pas impactés. Notre territoire a besoin de relever les défis qui lui sont proposés. Et nous avons été au rendez-vous : une nouvelle déchèterie, une nouvelle crèche, des projets

liés au tourisme, des rénovations de bâtiments anciens, une Opération Programmée de l'Habitat... La visibilité de nos actions est rendue possible maintenant par l'achat de panneaux lumineux d'information, la mise en ligne de notre nouveau site internet, la parution de lettres d'informations et d'une nouvelle publication : le DRAGA MAG !

Même si la tâche est ardue, elle est toujours aussi intéressante. Comprenez que le Président que je suis n'a aucune ambition nationale et mon avenir politique ne rentre pas dans ce constat. Mais sachez que la CC DRAGA travaille main dans la main avec les communes afin d'améliorer votre quotidien.

J'espère que ces quelques pages vous aideront à comprendre le sens de notre action et vous permettront d'avoir un œil averti sur celles-ci...

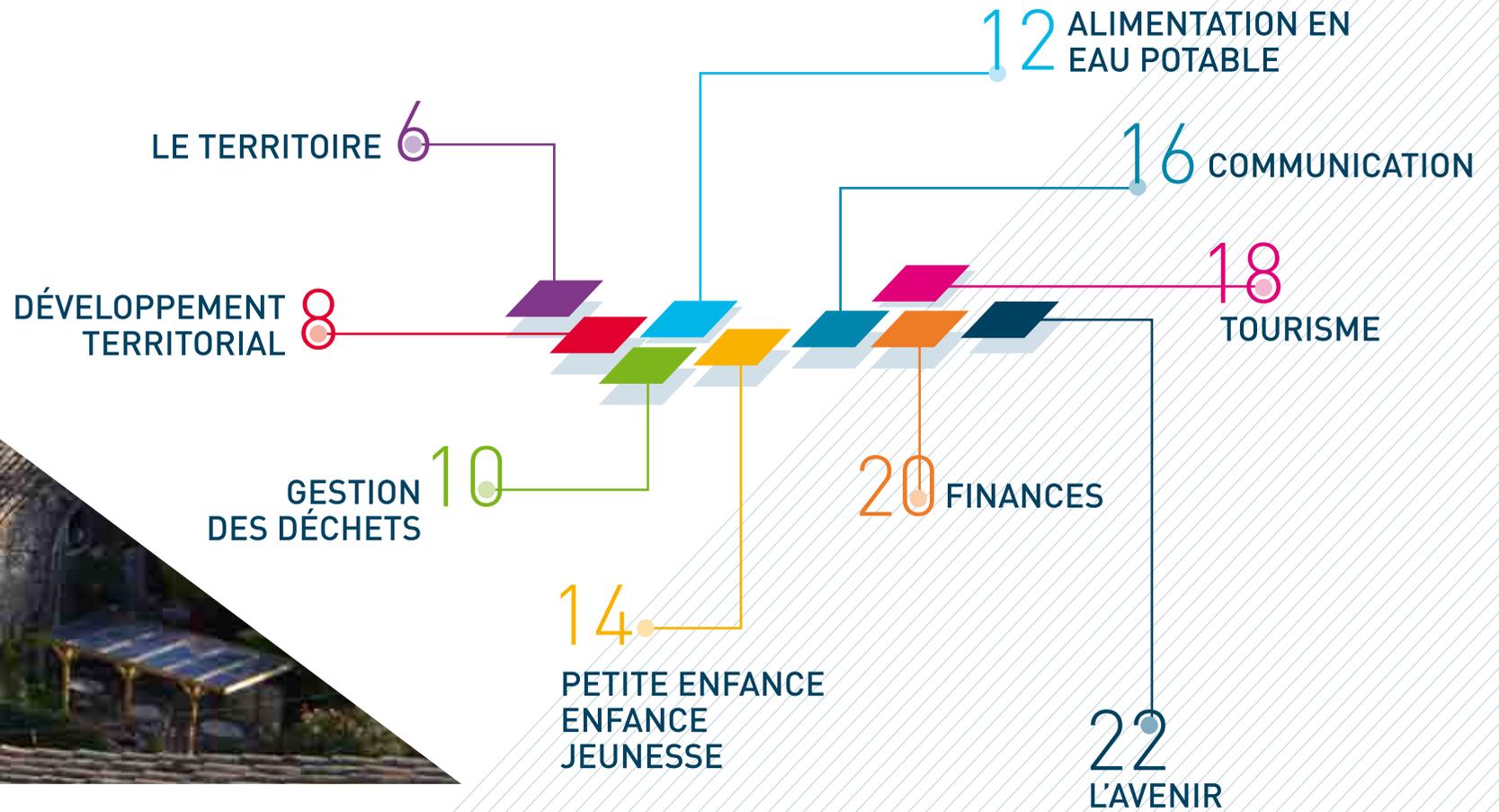
Jean-Paul Croizier

Président de la CC DRAGA

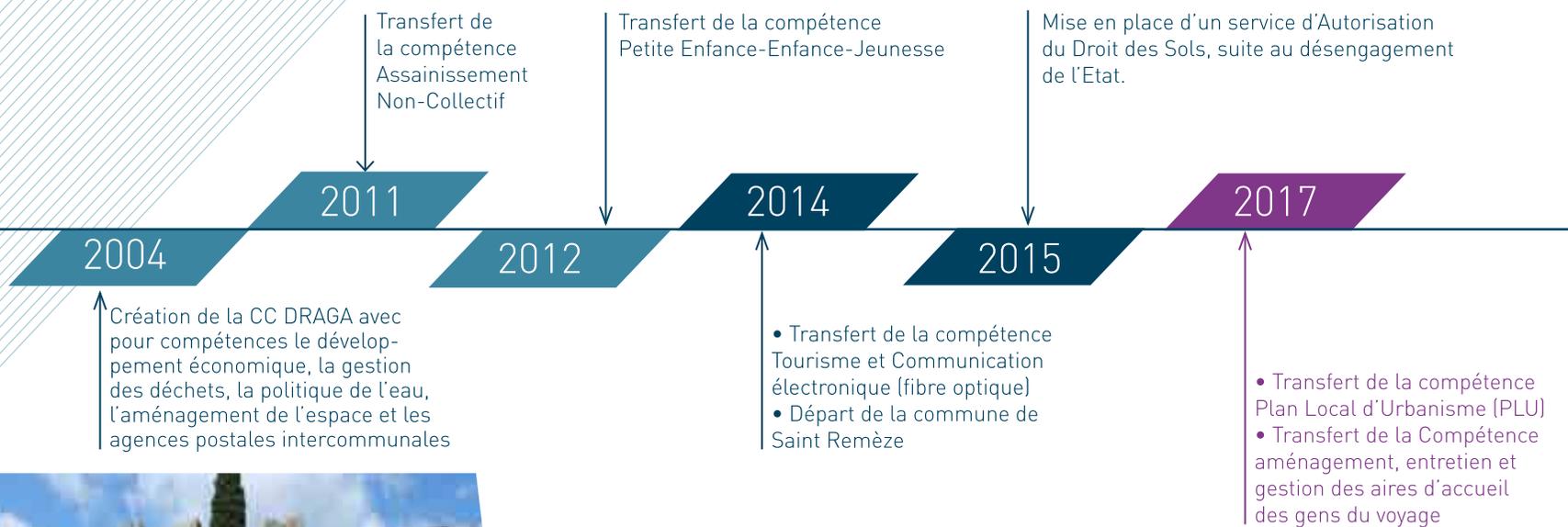
Maire de Gras



Sommaire



Le territoire



9 COMMUNES
19 440 HABITANTS
36 ÉLUS COMMUNAUTAIRES

Qu'est-ce que la CC DRAGA ?

La Communauté de Communes DRAGA est un Établissement Public de Coopération Intercommunale (E.P.C.I.). Ses règles de fonctionnement sont proches de celles qui sont appliquées dans les communes ; elle exerce les compétences qui lui sont dévolues selon les mêmes principes et avec les mêmes pouvoirs. **La CC DRAGA est l'association de 9 communes situées, comme son nom l'indique, entre la Vallée du Rhône et la Rivière Ardèche.**

Créée en 2004, elle compte environ 19 500 habitants pour une densité de 74,6 habitants/km², répartis sur 263 km², soit environ 5,5% du département. Ce territoire bénéficie d'une localisation exceptionnelle à seulement 15 minutes de Montélimar et à proximité immédiate des grands axes qui desservent la région Auvergne Rhône-Alpes.

Quels sont les communes qui composent la CC DRAGA ?

- Bidon (237 habitants) - 2 représentants
- Bourg-Saint-Andéol (7367 habitants) - 11 représentants
- Gras (636 habitants) - 2 représentants
- Larnas (226 habitants) - 2 représentants
- Saint-Just-d'Ardèche (1737 habitants) - 3 représentants
- Saint-Marcel-d'Ardèche (2476 habitants) - 4 représentants
- Saint-Martin-d'Ardèche (1012 habitants)
- Saint-Montan (1962 habitants) - 3 représentants
- Viviers (3787 habitants) - 7 représentants

Quels sont ses champs d'actions principaux ?

- Le développement économique
- L'habitat
- L'environnement
- Le tourisme
- L'aménagement du territoire
- La Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse.



Jean-Paul CROIZIER

puis de gauche à droite :

M. COAT, M. RIEU, M. LAVIS, M. BOULAY,
Mme DALLARD, M. RIVIER, M. ARCHAMBAULT, M. VERMOREL, M. GARCIA



Lors du Conseil du 17 Avril 2014, les conseillers communautaires nouvellement désignés devaient élire leur Président. Jean-Paul CROIZIER a été reconduit dans ses fonctions de Président, pour un second mandat consécutif. Les conseillers communautaires ont également approuvé la désignation et le nombre de Vice-Présidents (x 9) qui composent dorénavant le Bureau Communautaire, chargé d'étudier les dossiers :

- Jean François COAT en charge du développement économique et de l'emploi - Adjoint au Maire de Bourg-Saint-Andéol
- Roland RIEU en charge de l'environnement et des ordures ménagères - Maire de Saint-Montan
- Christian LAVIS en charge de l'urbanisme - Maire de Viviers
- Marc BOULAY en charge du tourisme - Maire de Larnas
- Bernadette DALLARD en charge de la Petite Enfance, Enfance et Jeunesse - Adjointe au maire de Saint-Marcel-d'Ardèche (depuis 2016, en remplacement de M. Michel Bouchon)
- Pierre Louis RIVIER en charge des finances - Maire de Saint-Just-d'Ardèche
- Daniel ARCHAMBAULT en charge de l'alimentation en eau potable, du SPANC et des digues - adjoint au Maire de Saint-Martin-d'Ardèche
- André VERMOREL en charge des énergies renouvelables, nouvelles technologies et transport à la demande - Maire de Bidon
- Patrick GARCIA en charge de l'habitat - Adjoint au Maire de Bourg-Saint-Andéol

Développement territorial

2012

Elaboration du
1^{er} Programme Local
de l'Habitat 2012-2018.

2014

- Transfert des pouvoirs de police en matière d'habitat (sécurité des occupants d'immeubles collectifs à usage d'habitation, bâtiments menaçant ruine et protection contre les risques d'incendie et de panique dans les immeubles recevant du public).
- Transfert de la compétence tourisme – actions de promotion et gestion des offices de tourisme
- Transfert de la compétence communications électroniques, notamment le déploiement d'un réseau de fibre optique FTTH.
- Lancement des travaux de la section 4 de ViaRhôna de Viviers à Bourg-Saint-Andéol

2015

- Mise en place d'un service commun d'instruction du droit des sols pour le compte des communes de la DRAGA (hors Bourg-Saint-Andéol) suite au désengagement de l'Etat qui assurait ce service auparavant gratuitement.
- Lancement de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain 2015-2020

2016

Mise en œuvre du Plan
Partenarial de Gestion de la
Demande de Logement Social
et d'Information du Demandeur

2017

- Transfert de la compétence aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.
- Nouvelle compétence développement économique. La DRAGA devient compétente en matière d'attribution d'aides à l'immobilier d'entreprises
- Transfert de la compétence plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale afin de favoriser le développement et l'implantation de tout type d'entreprise : commerce, artisan, profession libérale, hébergeur touristique....



Des actions dans le cadre de l'OPAH



Premier Salon de la Création
d'Entreprise

2^{ème} SALON
DE LA
CRÉATION
D'ENTREPRISE

07 | 11 | 2017



9H30 | 12H
14H | 18H

ENTRÉE LIBRE

COMPLEXE SPORTIF
INTERCOMMUNAL
SAINT-MARCEL-D'ARDÈCHE

+ D'INFOS SUR www.ccdraga.fr

Le Salon de la Création d'Entreprise

En 2016, la Communauté de Communes a organisé un salon dédié à la création d'entreprises afin d'aider les créateurs ou repreneurs à concrétiser leurs projets. Le salon a été conçu autour de six pôles, correspondant au parcours du créateur d'entreprise. De l'émergence de l'idée, au financement, en passant par la protection sociale ou les formalités administratives, environ vingt-cinq exposants étaient présents pour répondre aux demandes des porteurs de projets. Grâce au succès de la 1^{ère} édition (350 visiteurs) et aux retours très positifs de la part des exposants comme des visiteurs, la Communauté de Communes a décidé de pérenniser cette manifestation sur un rythme annuel.

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat*

La CC DRAGA, les communes de Viviers et de Bourg-Saint-Andéol ainsi que leurs partenaires (État, ANAH) ont mis en place une Opération d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain (OPAH-RU) pour une période de 5 ans (2015-2020).

Cette opération permet aux propriétaires occupants ou bailleurs, de bénéficier :

- de subventions pour financer les travaux de réhabilitation.
- d'une assistance d'un bureau d'études spécialisé (Urbanis) afin de bénéficier de conseils sur le programme de travaux, sur le plan de financement prévisionnel, sur l'obtention des financements.

Les travaux éligibles concernent principalement :

- l'amélioration énergétique
- le maintien à domicile
- la rénovation avant location

* selon certaines conditions et engagements

Mise en place d'un Office de Tourisme Intercommunal

L'Office de Tourisme Intercommunal DRAGA a été créé le 1^{er} Janvier 2014, date à laquelle les communes ont transféré la compétence Tourisme à l'intercommunalité. Il est le résultat de la fusion de quatre OT existants du territoire (Viviers, BSA, St Martin d'Ardèche et Larnas). Il est piloté par un Comité de Direction composé de professionnels du tourisme et d'élus.

Afin d'atteindre ces objectifs, il a été mis en place une équipe de techniciens issus des différents offices de tourisme du territoire afin de faire émerger un Etablissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) permettant de meilleures conditions de développement d'activités commerciales.

L'action de l'Office de Tourisme Intercommunal DRAGA s'organise autour de plusieurs axes stratégiques :

- Un accueil qualitatif et maîtrisé
- Une offre qualifiée, attractive, favorisant les retombées économiques
- Un plan de communication et de promotion adapté, ciblé et mesuré
- Un office de tourisme structuré, professionnel et ancré dans son territoire
- Un service réceptif renforcé autour d'une offre enrichie

Le tourisme s'appréhende aujourd'hui en terme d'économie, il devient donc un axe majeur de développement du territoire. Ce constat conforte donc les élus dans le choix du transfert de cette compétence afin d'avancer au même rythme, dans l'intérêt général.

Faits notables : participation à l'organisation Tour de France 2016, obtention du label famille Plus pour la commune de Saint Martin d'Ardèche, obtention du label Vignoble et découverte à l'initiative de l'OTI DRAGA, de nombreuses visites guidées thématiques...

Une bourse à l'immobilier d'entreprises pour favoriser le développement et l'implantation d'entreprises

Le service développement économique de la CC DRAGA a recensé les biens à vocation économique vacants sur le territoire. Locaux d'activités, bureaux, terrains ou fonds de commerce sont ainsi répertoriés. Cet état des lieux se veut assez large afin de favoriser le développement et l'implantation de tout type d'entreprise : commerce, artisan, profession libérale, hébergeur touristique....

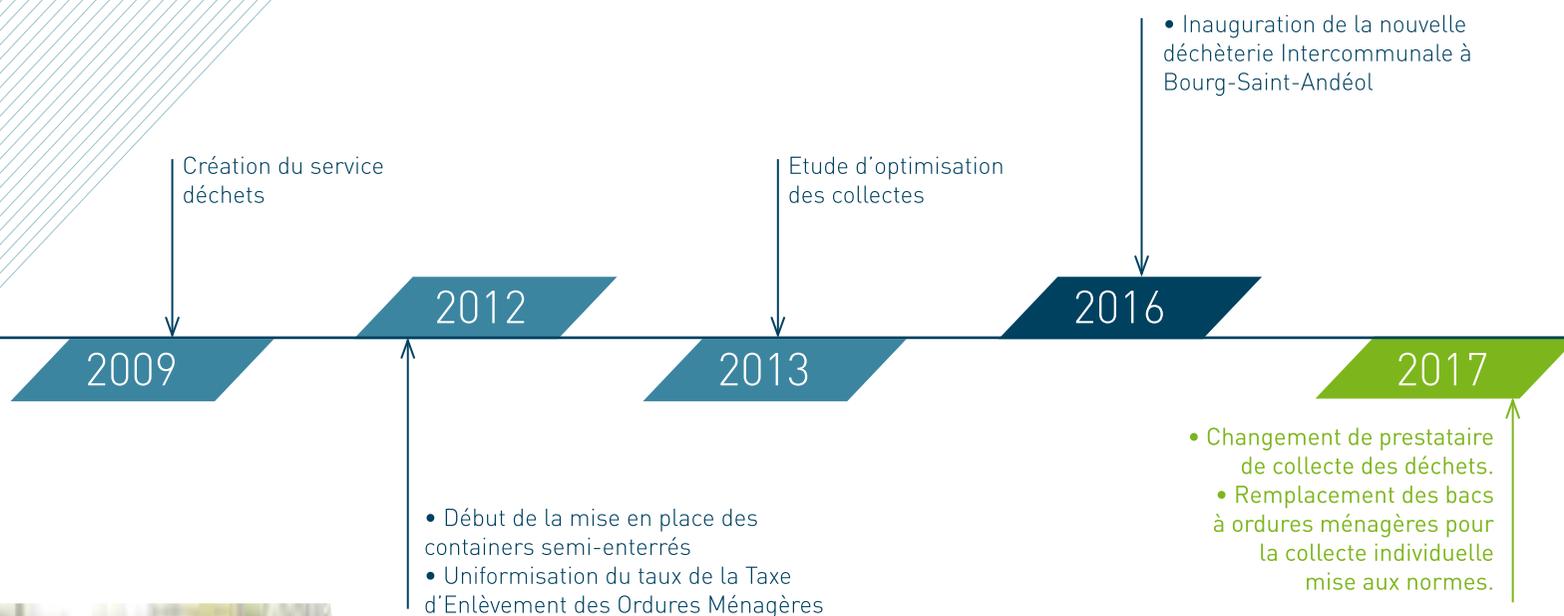
Plus de permanences pour les usagers

Au sein de la Communauté de Communes, de nombreuses permanences sont organisées par nos partenaires et permettent aux usagers d'avoir l'assurance de trouver un interlocuteur spécialisé :

- **Point Info Energie** : deux fois par mois, Polénergie assure une permanence pour conseiller les particuliers sur les travaux de construction, de rénovation, les modes de chauffage, la performance des équipements, l'isolation, les aides financières, l'identification des artisans et professionnels reconnus...
- **Architecte Conseil** : une fois par mois, un architecte assure une permanence pour conseiller les usagers sur la faisabilité technique de leur projet d'amélioration, d'agrandissement de rénovation et accompagne les porteurs de projet sur les autorisations du droit des sols.
- **Conseil Habitat Jeunes** : deux fois par mois, le Conseil Habitat Jeunes tient une permanence pour les 16 à 30 ans pour faciliter l'obtention d'un logement, apprendre à connaître ses droits, effectuer les démarches, demander des aides au logement... Ce service s'adresse également aux propriétaires de logements locatifs sur le territoire qui souhaitent favoriser l'accès des jeunes à leur(s) logement(s)
- **Archer07** : assure une permanence deux à quatre fois par semaine. Cette association contribue à l'insertion professionnelle des personnes en leur proposant des contrats de mission auprès des entreprises, des particuliers, des collectivités et des associations clientes. Elle assure des fonctions d'accueil, d'orientation, de formation et d'accompagnement professionnel.
- **Urbanis** : organise des permanences 2 fois par semaine pour accompagner les propriétaires occupants ou bailleurs dans leurs projets de travaux (OPAH-RU).
- **Chambre de Métiers et de l'Artisanat** : La CMA tiendra une permanence d'accueil des porteurs de projet tous les mois. Lors de cette permanence, la CMA de l'Ardèche accompagnera les porteurs de projet sur l'établissement d'un prévisionnel d'activités sur 3 ans, sur la recherche de financements, assurera un conseil individuel adapté au projet et au secteur d'activité ainsi qu'un suivi post-création. Le conseiller pourra également enseigner les entreprises sur l'évolution du régime de la micro-entreprise vers d'autres statuts. Les dates de permanence sont consultables sur le site de la communauté de communes.

En 2011, quatre communautés de communes (aujourd'hui 3 du fait des fusions diverses) regroupées dans le Syndicat mixte du Vivarais méridional (SMVM), ont obtenu le label Pays d'art et d'histoire délivré par le Ministère de la Culture et de la Communication. Ce label, très prisé, est attribué sur la base d'un patrimoine riche et varié, mais surtout, d'un projet ambitieux des collectivités pour le protéger et le mettre en valeur. Le Vivarais méridional fait donc partie des plus de 180 collectivités détentrices du Label Ville ou Pays d'art et d'histoire. Seul en Ardèche à avoir ce label, le Pah du Vivarais méridional a rejoint les onze autres collectivités de Rhône-Alpes déjà distinguées.

Gestion des déchets



Opération Compost à la déchèterie de Bourg-Saint-Andéol



Inauguration de la nouvelle déchèterie de Bourg-Saint-Andéol - Janvier 2016

CHIFFRES CLÉS

- Mise en place de **28** points containers semi enterrés depuis 2012.
- 12 000** tonnes de déchets collectés par an.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DU SERVICE ENVIRONNEMENT

Déchèterie de Bourg-Saint-Andéol

Après un peu moins d'une année de travaux, la mise en service de la nouvelle déchèterie de Bourg-Saint-Andéol est aujourd'hui un succès. Avec cette déchèterie moderne, la CC DRAGA s'est dotée d'un nouvel outil capable d'offrir aux usagers une proximité et une qualité de service nécessaires pour notre territoire et ses habitants. Ce projet est issu de la volonté de la CC DRAGA d'assumer son rôle face au défi environnemental. L'investissement sur le site de la déchèterie de Bourg-Saint-Andéol était devenu une obligation avec l'évolution exponentielle des tonnages de déchets collectés, tandis que les filières de recyclages se sont multipliées. Il était donc nécessaire de répondre efficacement à la demande et permettre un tri facilité. La CC DRAGA est impliquée depuis sa création sur la mise en place du tri et des bonnes pratiques sur son territoire. Cette nouvelle déchèterie moderne et sécurisée apporte satisfaction à ses usagers, particuliers comme professionnels, permettant l'apport de déchets en tous genres. Cette nouvelle installation dispose d'une capacité d'accueil supérieure avec l'ajout de nouveaux quais et de locaux de stockage en haut de quais, en adéquation avec les besoins actuels et à venir. La déchèterie se veut donc moderne et sécurisée.

Les usagers peuvent désormais trier et déposer leurs déchets suivant leur nature. La plateforme de 1800 m² permet une meilleure circulation des usagers.

Cette déchèterie a coûté un peu plus d'un million d'euros. Le financement a été assuré par la CC DRAGA avec le soutien financier du Conseil Général de l'Ardèche et de la Région Auvergne Rhône Alpes.

Interventions dans les écoles

La CC DRAGA, dans le cadre de sa compétence « Gestion des déchets », organise tous les deux ans des interventions dans le cadre scolaire auprès des classes de CE1 à CM1. L'objectif est simple : faire de nos bambins de futurs citoyens écoresponsables. Lors de la dernière campagne, en 2016, l'association « Loisirs Sports Nature » a pu aborder l'évolution de la production des déchets par l'homme depuis la préhistoire, à l'aide de la projection de diaporamas adaptés suivi d'atelier sous forme de jeux. Les enfants ont pu éveiller leur curiosité et se mettre en situation de réflexion. Ce sont plus de 35 interventions sur toutes les écoles de la Communauté de Communes, soit environ 700 enfants sensibilisés. Qui sait, peut-être que, grâce à cette sensibilisation, les enfants arriveront à influencer les habitudes de leurs parents...

Implantation de CSE

La CC DRAGA installe depuis plus de cinq ans des points de collecte en Containers Semi-enterrés. L'objectif est de favoriser le tri et réduire les coûts de collecte. Chaque année, c'est plus de 100 000 euros d'investissement de la part de la CC DRAGA qui est réalisé dans le but d'améliorer le tri et de contribuer à la stabilisation des frais du service.



Une incivilité coûteuse et en recrudescence

Halte aux incivilités ! Il est important pour la CCDRAGA de souligner à nouveau la présence de déchets autres que des ordures ménagères dans ou en dehors des bacs de collecte (cartons, ferrailles, matelas, meubles, etc.) Ce qu'il faut comprendre, c'est que ce type de comportements génère des frais supplémentaires. En effet, cela mobilise le personnel communal qui intervient dans le ramassage de ces dépôts sauvages.



De plus, certains déchets déposés dans les bacs seront enfouis alors qu'ils pourraient être recyclés. Afin de lutter contre ce manque de civisme, des panneaux de rappels ont été posés sur les points récurrents.



Alimentation en Eau Potable

2014

- Protection de la ressource de l'île Saint Nicolas et remplacement de la Canalisation de rejet de la STEP de Viviers
- Découverte de la ressource de l'Illette à Saint-Marcel-d'Ardèche

2015

- Sécurisation de l'alimentation en Eau Potable du sud du territoire – Renouvellement de la canalisation entre la Ressource du Fraou et Saint-Marcel-d'Ardèche – 1^{ère} tranche
- Sécurisation de l'alimentation des Communes du plateau par le maillage du hameau de Rimouren à Gras

2016

- Finalisation de la protection de la Ressource de Gérige
- Essai complémentaire de l'Illette – Lancement de la procédure d'autorisation d'exploitation

2017

- Mise en service de l'alimentation en eau Aide aux communes de Saint-Thomé et Valvignère
- Renouvellement des contrats de délégation de services publics de l'eau potable
- Sécurisation de l'alimentation du sud du territoire
- Renouvellement de la canalisation entre la Ressource du Fraou et Saint-Marcel-d'Ardèche - 2^{ème} tranche



Recherche d'une nouvelle ressource en Eau Potable-Forage de l'Illette. Ces recherches ont permis de faire émerger une nouvelle source d'eau permettant de sécuriser les ressources du territoire.



Chantier de Viviers-Passage d'un tunnelier dans le cadre des travaux de l'île saint Nicolas.



Un seul délégataire pour l'eau potable de la CC DRAGA !

La Communauté de Communes DRAGA a en gestion l'Alimentation en Eau Potable depuis 2004. En cette fin d'année 2017, elle vient d'attribuer la délégation de service public concernant la gestion de l'Alimentation en Eau Potable du territoire. Cette attribution fait suite à une procédure longue et complexe, validée dans ses différentes étapes par le Conseil Communautaire en sa qualité d'assemblée délibérante détenant le pouvoir exécutif.

La société VEOLIA a donc été choisie afin de devenir le gestionnaire unique sur tout le territoire de la CC DRAGA à compter du 1er janvier 2018 et ceux pour une période de 12 ans.

A travers cette opération, le citoyen verra sa contribution diminuée, la CC DRAGA ayant décidé d'abaisser la part financière qui lui revenait, le délégataire entrant également dans cette démarche sur la partie exploitation. Cette délégation à un prestataire unique, contre deux précédemment sur le territoire, permet également une uniformisation ou « lissage » des tarifs à l'échelle intercommunale.

Pour tout problème technique ou demande de renseignement complémentaire à ce sujet, vous pouvez prendre contact avec la société VEOLIA au 09 69 32 34 58 (coût d'un appel local) ou à vous rendre sur leur site internet à l'adresse suivante :

www.service-client.veoliaeau.fr.

Chaque année, des investissements pour protéger la ressource Eau Potable

La CC DRAGA est née en 2004 de la volonté des élus de l'époque mais également de la fusion des différents syndicats présents sur le territoire. Parmi ceux-ci, un des plus anciens gérait déjà la ressource naturelle qu'est l'eau. Grâce aux actions passées, l'Alimentation en Eau Potable ne constitue pas une source d'inquiétude. Depuis 2004, de nombreux investissements ont été réalisés (plus d'un millions d'euros d'investissement par an en moyenne) qui permettent de mener des opérations localisées de grande envergure comme en 2014, sur la protection de la ressource de l'Île saint Nicolas à Viviers ou encore le remplacement de nombreuses canalisations en amiante et en plomb sur le territoire.

La CC DRAGA a travaillé également la recherche d'une nouvelle ressource en eau qui permettra de sécuriser la distribution.

En 2017, la CC DRAGA a aidé les communes de Saint Thomé et Valvignières en permettant l'alimentation en Eau Potable à partir de la commune de Viviers.

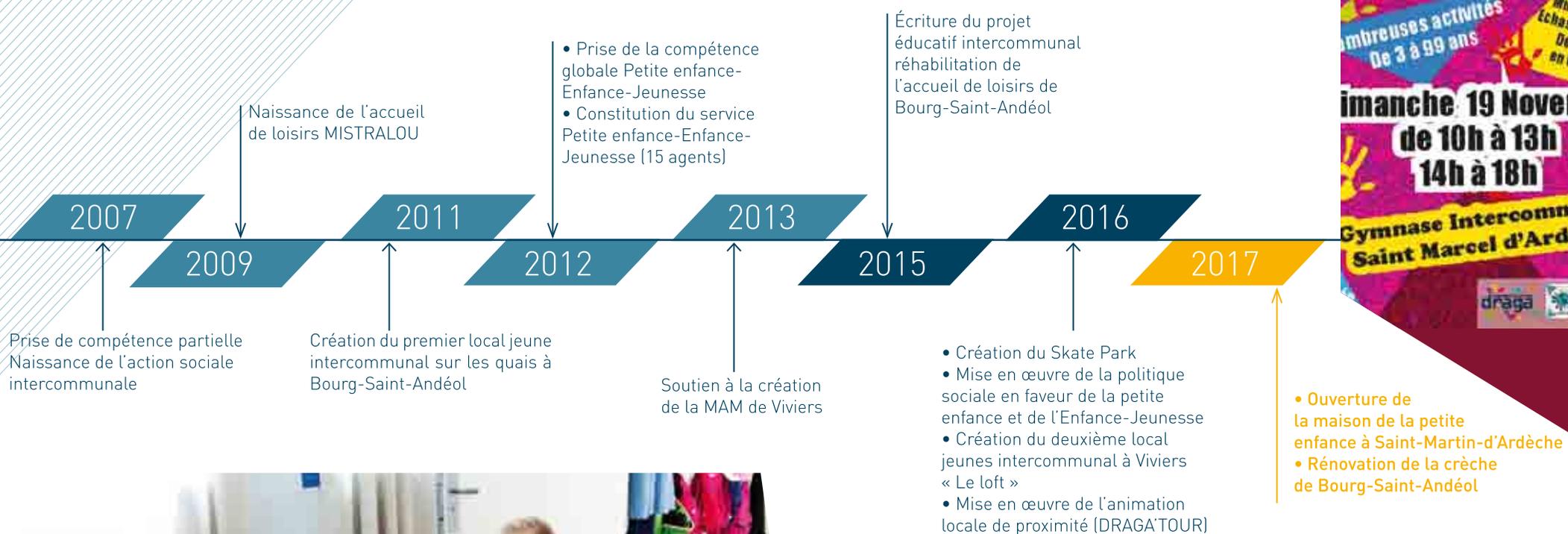


CHIFFRES CLÉS

- Volume d'eau distribué annuellement : **1 224 733 M³**
- **369** kilomètres de canalisation
- **9 516** abonnés
- Plus de **4,7 MILLIONS D'EUROS** investis dans le réseau d'eau potable depuis 2014 sur l'ensemble du territoire.



Petite Enfance | Enfance | Jeunesse



3 crèches soit 70 places en crèche et 264 enfants
97 assistantes maternelles
281 places de garde.
40 % d'enfants accueillis.
844 enfants de 3 à 17 ans accueils de loisirs du territoire
1000 familles de la CC DRAGA utilise un mode de garde supervisé par la CC DRAGA.

PRINCIPALES RÉALISATIONS DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DRAGA

Renouvellement du contrat Enfance-Jeunesse

La CC DRAGA, la CAF et LA MSA ont co-signé un Contrat Enfance Jeunesse, entré en vigueur au 1^{er} janvier 2015, avec pour objectifs de renforcer l'efficacité et la cohérence de la coordination des actions en direction des habitants du territoire, mais également de poser les jalons d'un diagnostic partagé élargi au soutien à la parentalité et à l'animation de la vie sociale. Le renouvellement d'un tel dispositif a permis de maintenir l'action de cofinancement de la CAF et de la MSA définit dans le cadre d'un plan d'action prévisionnel et d'un engagement financier réciproque sur une période contractuelle de 4 ans.

Emergence de projets de Jeunes autour du Skate Park

En Mai 2012, un groupe de jeunes sollicite la mairie de Saint Just d'Ardèche au sujet de la construction d'un skate Park (pour trottinette et skate). Une rencontre est donc organisée entre la communauté de communes, le groupe de jeunes, et le conseil municipal. En Mai 2013, la CC DRAGA, convaincue de l'intérêt d'un tel projet, met en place des « Pass Skate » afin de faire participer les jeunes à la création de cet équipement pendant les vacances d'été, puis de nouveau à l'automne. Les jeunes se sont impliqués allant même jusqu'à aller rencontrer des élus de territoires voisins afin de collecter des informations utiles. En 2015, les élus ont acté la réalisation de ce projet ainsi que son implantation. Les travaux seront réalisés en 2016 et inaugurés lors de la fête de la jeunesse en Juin 2016. La conduite de ce projet avait clairement des objectifs pédagogiques en

direction des jeunes, permettant de créer ainsi une dynamique et de leur faire vivre une expérience de vie locale.

Constitution d'un groupe de travail acteur jeunesse

La CC DRAGA, à travers le pôle enfance jeunesse, a mis en place un groupe de travail acteur jeunesse autour des acteurs jeunesse, éducatifs et sociaux du territoire : la Mission Locale, le collège du Laoul, l'établissement scolaire Marie Rivier, le service médiation de Bourg Saint-Andéol, le territoire d'action sociale du Département, l'Adsea Ardèche, l'Amicale Laïque, l'association des parents d'élèves, le Centre Médico-Social de Bourg-Saint-Andéol, l'association la Voix du Nord. L'objectif est de créer un espace de rencontres des acteurs gravitant autour des jeunes, de la jeunesse et des familles du territoire. Le souhait était également de mieux travailler ensemble, de coordonner les actions, de les rendre plus pertinentes et plus spécifiquement de permettre le croisement des regards afin de trouver des solutions aux problématiques des jeunes, de développer des partenariats et des collaborations en matière d'actions jeunesse et d'échanger sur ses pratiques professionnelles. Ce sont des premières bases d'un projet qui a vu le jour en 2016.



Loft

Après Bourg-Saint-Andéol, c'est au tour de Viviers d'accueillir un espace où la jeunesse peut se retrouver. Dans l'ancien dojo, la CC DRAGA et la mairie ont décidé d'installer ce centre auparavant présent à la salle des moulins. Il est installé près du stade qui, a vu dans l'année la construction d'un city stade. L'inauguration a été faite en présence de Jean-Paul Croizier, Président de la CC DRAGA et de Christian Lavis, maire de Viviers, accompagnés de plusieurs élus.

Le coût des travaux est de 62 345 € auxquels il faut rajouter la réalisation par les agents de la CC DRAGA de la rampe PMR. Des portes ouvertes ont été organisées au mois d'avril 2016 afin de permettre à chacun de découvrir la salle de jeux.

Maison de la Petite Enfance

Samedi 21 janvier 2017 était inaugurée la Maison de la Petite Enfance Intercommunale à Saint Martin d'Ardèche, en présence de Jean-Paul CROIZIER, Président de la CC DRAGA, Pascal TERRASSE, Député et Conseiller départemental du canton de Bourg Saint Andéol, Christine MALFOY, Conseillère départementale du canton de Bourg Saint Andéol et Maire de Saint Martin d'Ardèche, et de Bernadette DALLARD, Vice-Présidente en charge de la Petite Enfance-Enfance et Jeunesse à la CC DRAGA. Cette structure a pu voir le jour grâce à l'engagement des parents, à l'origine de la création de la crèche de Saint Martin d'Ardèche, des élus des communes de Saint Martin, Saint Marcel et Saint Just d'Ardèche, ainsi que des élus intercommunaux et communaux appartenant aux différentes commissions. La Communauté de Communes DRAGA a financé cet investissement devenu nécessaire et a bénéficié des aides financières et

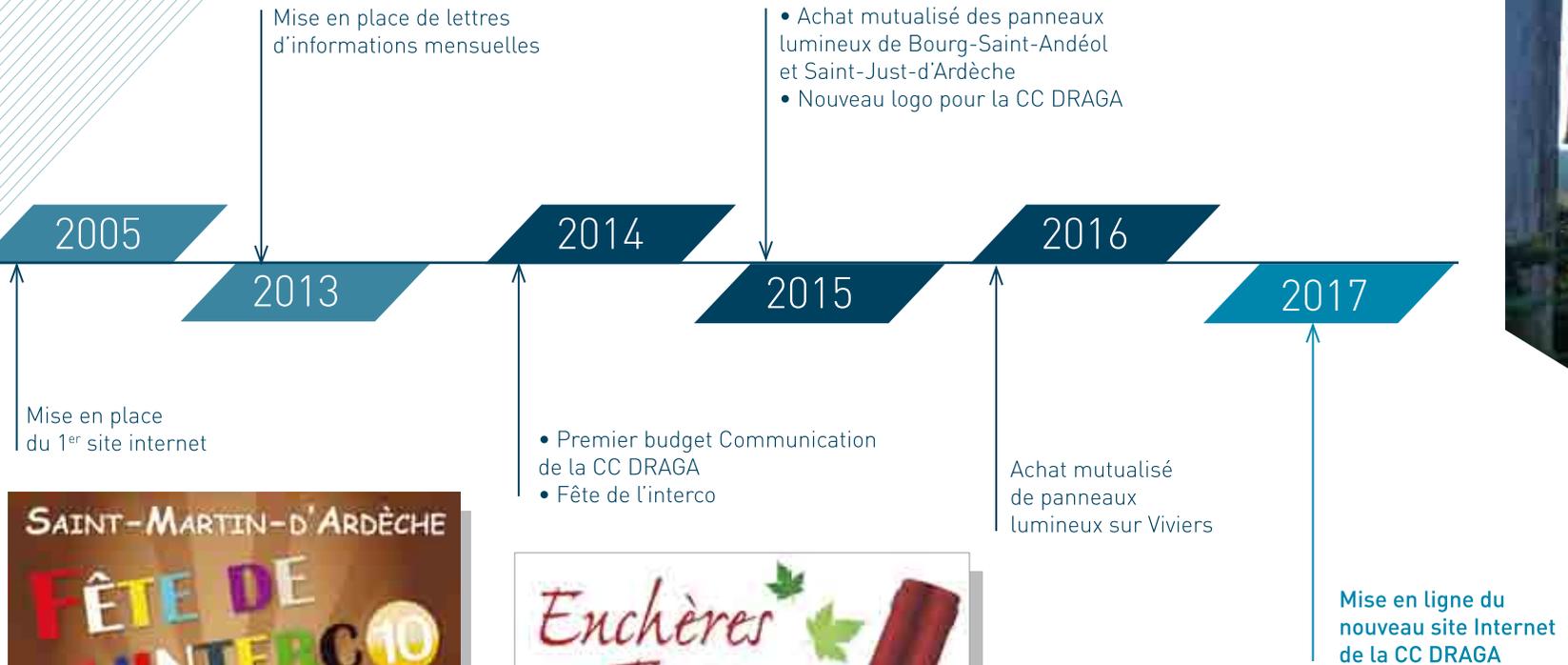
techniques du Département, de l'Etat et de la CAF Ardèche, pour un service aux familles toujours plus efficace et un accueil très qualitatif. Sur le millier de mètre carré du terrain cédé par la commune de Saint-Martin, le nouveau bâtiment accueille non seulement la crèche sur 450 m² mais aussi un espace de 75 m² dédié à l'accueil des temps collectifs du relais d'assistantes maternelles (RAM) ainsi qu'une permanence du lieu d'accueil enfant parents (LAEP) Tournebutte. Les aménagements intérieurs et extérieurs ont été pensés afin d'accueillir parents et enfants dans les meilleures conditions.

Rénovation du centre de loisirs de Bourg-Saint-Andéol sur les Quai

En 2015, la communauté de communes a entrepris des travaux de rénovation des locaux mis à disposition par la commune sur les quai du Rhône à Bourg Saint Andéol, poursuivant ainsi plusieurs objectifs : la rénovation et mise aux normes pour l'accueil de tous les publics et agrandissement de ces espaces, la création de 8 places d'accueils maternels pour le mercredi, mais également d'un lieu d'accueil des temps collectifs pour les assistantes maternelles dans le cadre du RAM et enfin, l'agencement et la réorganisation de l'espace administratif afin d'y accueillir plus de permanences de diverses (Mission Locale...).

Mais également : le groupe théâtre ado, Terre des Mômes, Fête de la Science, tournoi de Futsal Fluo, Journées de la Petite Enfance, les séjours vacances...

Communication



Un nouveau logo pour plus de clarté

Le logo de la CC DRAGA datait de 2004, année de création de l'intercommunalité. Il devenait difficile de l'utiliser sur les supports de communication (lettre interco, page tribune, vêtements, partenariat de communication...). La commission communication travaillait depuis l'année 2014 à la mise en place d'un nouveau logo et d'une nouvelle charte graphique qui lui serait associée afin de moderniser et rendre plus visible notre action. C'est chose faite depuis le 28 Mai 2015 !

Un nouveau site Internet pour la CC DRAGA

Chaque année, la CC DRAGA modernise sa communication. Après avoir confirmé son identification par sa dénomination « CC DRAGA », changé son logo pour le rendre plus moderne et plus exploitable, investi en lien avec les communes sur l'achat de panneaux lumineux d'information sur les communes de Viviers, Bourg Saint Andéol et Saint Just d'Ardèche, les élus ont décidé de s'attaquer à la vitrine de la collectivité : le Site Internet. Plus que par souci de modernisation, c'est aussi dans un but de clarification et d'information que celui a été imaginé. Infos pratiques, démarches en ligne, flash infos, et agenda sont désormais à votre disposition !



Des panneaux lumineux d'informations

La Communauté de Communes DRAGA, les communes de Bourg Saint Andéol, de Viviers et Saint Just d'Ardèche ont acheté des panneaux lumineux d'information par le biais d'un fond de concours (50% chacun de la somme d'investissement et de fonctionnement). Ceux-ci ont été installés entre octobre 2015 pour la première tranche et octobre 2016 pour la seconde tranche. Ils permettent de donner des informations communales et intercommunales à la population. L'objectif est de répondre au devoir d'information et de transparence de la vie politique locale, en touchant le plus de citoyens possible chaque jour.

CHIFFRES CLÉS

- 10 lettres intercommunales
- 12 pages CC DRAGA dans la Tribune
- DES CENTAINES d'articles de presse par an
- 5 panneaux d'informations sur le territoire
- DES POSTS sur Facebook et Twitter en nombre.
- Environ 400 000 euros d'aides aux manifestations depuis 2014
- UNE VINGTAINE d'associations aidées chaque année

Tour de France

Une joie immense ! Voici en quelques mots le sentiment qui a envouté l'Ardèche au moment de l'évocation du Tour de France sur ses terres ! Le Tour, c'est la 3^{ème} épreuve sportive au monde après la Coupe du Monde de Football et les Jeux Olympiques ! C'est toute l'Ardèche qui s'est mis au diapason pour faire de cet évènement un moment inoubliable et c'est grâce à l'action de tous que cet évènement de renommée mondiale s'est tenu au mois de Juillet 2016 sur notre territoire, entre la commune de Bourg Saint Andéol et la Caverne du Pont d'Arc. Au-delà de l'aspect sportif, ce fut bien évidemment une chance pour la CC DRAGA et toutes les parties prenantes à ce projet, d'accueillir une telle organisation. Cela montre que le territoire est attractif.

La commune de Bourg Saint Andéol, l'Office de Tourisme Intercommunal et la Communauté de Communes DRAGA, ainsi que le Département sont satisfaits de ce qui a été proposé autour de cet évènement malgré, et cela est une évidence, les conséquences de l'attentat du 14 Juillet à Nice, veille de la tenue de notre étape.

CHIFFRES À RETENIR SUR CETTE MANIFESTATION

- 6 heures de direct
- 2 000 journalistes
- 600 médias différents
- une diffusion dans 190 pays...



Signature de la convention ASO - Janvier 2016



Tourisme



CHIFFRES CLÉS

- **5** points d'accueil (Bourg, Viviers, Saint-Martin, Larnas et Saint-Marcel)
- **70 000** visiteurs pris en charge par l'office de tourisme (points information, visites guidées, croisiéristes, accueil hors les murs)
- **265 000** nuitées touristiques de janvier à août 2017
- **11 763** lits touristiques marchands
- **265** hébergeurs déclarés
- **34** millions d'Euros de retombées économiques
- **80** visites guidées/an organisées sur l'ensemble du territoire pour le public individuel
- Environ **200** kms de sentiers de randonnées



Développement et qualification de filières fortes et emblématiques

Le développement touristique du territoire se poursuit autour d'un leitmotiv : la qualité des offres, des services, des sites, des expériences... proposés aux visiteurs. Gage de la satisfaction des clients, c'est aussi la garantie de leur fidélisation. Co-fondatrice du « Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional », la Communauté de communes mise sur la qualité de son patrimoine historique et naturel pour faire rayonner son territoire. L'Office de tourisme déploie aux côtés de ses partenaires des labels porteurs sur des filières fortes et emblématiques à l'image de « Accueil vélo » à proximité d'itinéraires cyclables (ViaRhôna), « Famille plus » pour garantir des services adaptés aux enfants accompagnés de leurs parents ou grands parents, « Vignobles et découvertes » pour valoriser une offre oenotouristique qualitative et originale en sud Ardèche (en autres, la spéléoenologie à la grotte de Saint-Marcel). En dehors de ses filières, qui sont aussi des priorités départementales et/ou régionales et constituent de véritables leviers de promotion, le territoire accueille des formes de tourisme atypiques sur des niches comme la croisière fluviale à Viviers sur laquelle l'Office de tourisme est très impliqué.

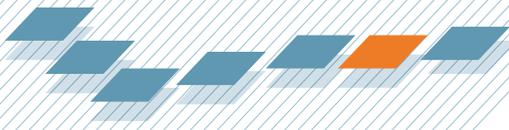
Image et visibilité : pour une plus grande notoriété du territoire

Depuis 2014, l'Office de tourisme intercommunal a entièrement revu sa stratégie promotionnelle autour d'une charte graphique forte, moderne et dynamique et d'une signature « Let's go Ardèche » qui s'appuie sur la notoriété des gorges. Une stratégie numérique a été mise en place. Elle repose sur une animation d'espaces sur les réseaux sociaux facebook et instagram et sur un site internet optimisé. Ce dernier propose des informations fiables, en temps réel et offre la possibilité de réserver en ligne. Si les supports numériques sont largement utilisés et plébiscités par les utilisateurs, l'Office de tourisme développe les accueils presse et medias (Plus de 20 opérations par an : équipes télé, bloggeurs, rédacteurs de guides touristiques) et mène des opérations de promotion ciblées sur des salons nationaux ou internationaux thématiques (vélo, patrimoine...) ou des événements mutualisés sur des clientèles de proximité (Lyon, Marseille).

Un office de tourisme performant et animateur de son territoire

La création d'un office intercommunal visait trois objectifs principaux : mutualisation des moyens, notoriété et meilleure visibilité du territoire, performance et professionnalisation de la structure. En associant 4 entités, chaque membre de l'équipe a pu amener ses compétences mais aussi se spécialiser et se former sur des missions propres. L'office de tourisme a qualifié et amélioré ses services avant d'encourager les professionnels du tourisme local à le faire. Il est classé catégorie 1 (la plus large gamme de services) et a obtenu la marque « qualité tourisme » (équivalent d'une norme iso 9002). Il accompagne les professionnels du territoire et les porteurs de projets dans leurs démarches (création, commercialisation, stratégie numérique...). Il soutient l'événementiel local (promotion, billetterie, animations...) et organise lui-même des animations à l'image de son programme de visites et balades (plus de 80 chaque année) proposé l'été et pour chaque période de vacances scolaires. Il est immatriculé au « registre national des opérateurs de voyage » et dispose de sa propre agence réceptive pour proposer des séjours ou des prestations « clés en mains ». Depuis septembre 2017, il assure le suivi des dossiers liés aux sentiers de randonnée et à l'itinérance sur le territoire (ViaRhôna).





Finances

DES INVESTISSEMENTS IMPORTANTS

2014

VIA RHÔNA

1^{ère} tranche : 130 000 €

BACS ORDURES MÉNAGÈRES

+ CSE : 70 000 €

2015

DÉCHETTERIE

Bourg-Saint-Andéol : 1 000 000 €

CONTAINERS

Semi-Enterrés : 100 000 €

PANNEAUX LUMINEUX

d'informations
Bourg-Saint-Andéol et
Saint-Just-d'Ardèche : 45 000 €

2016

MAISON DE PETITE ENFANCE

Saint-Martin-d'Ardèche : 900 000 €

SKATE PARK

190 000 €

LOCAUX ENFANCE JEUNESSE

Bourg-Saint-Andéol : 30 000 €

LOCAL JEUNES

Viviers : 62 000 €



L'évolution de l'investissement CC DRAGA





L'avenir

Le PLU devient Intercommunal

Suite aux différentes évolutions législatives, la CC DRAGA s'est déclarée favorable à la prise de compétence PLU. Les communes ayant validé ce transfert, la compétence PLU est donc effective depuis le 27 Mars 2017.

Qu'est-ce qu'un PLU ?

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) est un outil stratégique de planification et de programmation qui explore les enjeux d'un territoire, pour construire un projet d'aménagement et de développement durable, traduit en règles générales d'utilisation du sol pour tous.

Le PLU de la CC DRAGA constituera une formidable opportunité pour donner naissance à une vision partagée de l'avenir de notre territoire, établie selon ses besoins et dans le respect des principes du développement durable.

Ce document unique couvrira l'ensemble de notre territoire. Il intégrera le Programme Local de l'Habitat (PLH). En favorisant l'harmonisation des politiques publiques, le PLU-H permettra de mettre en œuvre une programmation urbaine cohérente et lisible, dans un contexte en pleine mutation. La CC DRAGA diffusera plus d'informations lors des différentes avancées de ce dossier.

Schéma de Cohérence Territoriale

La CC DRAGA s'est engagée dans une démarche de Schéma de Cohérence Territoriale à l'échelle transversale de plusieurs bassins de vie via le SCoT « Rhône Provence Baronnies ». Il était devenu obligatoire par la loi d'adhérer à cet outils.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est l'outil de conception et de mise en œuvre d'une planification stratégique intercommunale, à l'échelle d'un large bassin de vie ou d'une aire urbaine, dans le cadre d'un projet d'aménagement et de développement durables (PADD).

Le SCoT est destiné à servir de cadre de référence pour les différentes politiques sectorielles, notamment celles centrées sur les questions d'organisation de l'espace et d'urbanisme, d'habitat, de mobilité, d'aménagement commercial, d'environnement... Il en assure la cohérence, tout comme il assure la cohérence des documents sectoriels intercommunaux : plans locaux d'urbanisme (PLU), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans de déplacements urbains (PDU).

Fibre Optique

Le Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN) Drôme / Ardèche prévoit le déploiement d'un réseau d'initiative publique au travers d'un projet de raccordement fibre optique à l'abonné d'ici 2025.

Le déploiement de cette technologie doit permettre de résorber la fracture numérique du territoire au regard des différences de débits et de services observées sur le réseau ADSL. Le niveau de service ADSL étant limité et dépendant de la distance entre l'abonné et les équipements techniques.

C'est dans ce contexte que la Communauté

de Communes DRAGA a décidé d'adhérer au Syndicat Mixte Ardèche Drôme Numérique, en charge du déploiement du réseau d'initiative publique sur les départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Pour la CC DRAGA, il s'agira de construire 10 500 prises FTTH. Le budget total du projet s'élève à 15,75 M€, dont 3,15 M€ à la charge de la CC DRAGA selon le plan de financement prévisionnel suivant :

	Projet DRAGA	Montant à la prise	%
Etat (FSN)	5,65 M€	538 €	35,9%
Ardèche Drôme Numérique	3,67 M€	350 €	23,3%
CC DRAGA	3,15 M€	300 €	20,0%
Conseils départementaux Drôme Ardèche	1,70 M€	162 €	10,8%
Région Auvergne Rhône-Alpes	1,57 M€	150 €	10,0%
TOTAL	15,75 M€	1 500 €	100%

Mais également :

- MAISON DE SERVICES AU PUBLIC
- GEMAPI
- ASSAINISSEMENT COLLECTIF
- UNE CRÉCHE ET UNE DÉCHÉTERIE À VIVIERS



Siège de la CC DRAGA

La CC DRAGA aura son siège ! C'est le souhait du Président Croizier depuis de nombreuses années. Le projet est maintenant devenu une réalité !

Pourquoi un siège ?

La CC DRAGA occupe différents locaux de la commune de Bourg Saint Andéol.

Avec le temps, ces locaux s'avèrent trop petits et ne peuvent faire face aux attentes des habitants du territoire.

De plus, les évolutions législatives récentes, qui ont transféré des compétences exercées par les communes auparavant, impliquent de nouvelles dépenses. Il fallait donc stopper l'hémorragie et faire des choix importants d'organisation et de gestion.

Enfin, le coût des différentes locations pour ses locaux, et les frais de fonctionnement qui en découlent sont devenus importants. Il fallait prendre une décision quant à l'organisation des services.

Un siège oui, mais où ?

La CC DRAGA a cherché le meilleur endroit pour répondre aux attentes de ses citoyens. Après avoir étudié différentes options, le choix des élus s'est porté sur une parcelle dont la CC DRAGA est propriétaire à savoir l'ancienne friche industrielle Vivacoop. Située à Bourg Saint Andéol, la surface totale de cette parcelle est d'un peu plus de 6 000 m², à proximité du centre-ville de Bourg Saint Andéol. C'est une place centrale dans le tissu urbain (proximité du collège, du gymnase et bientôt du futur quartier à aménager sur la friche Novoceram). La destruction et le désamiantage de l'ancien site s'est déroulé lors de l'été 2016.

Combien cet investissement va-t-il coûter ?

Les élus ont souhaité mettre sur pied un bâtiment de 1 400m². Le coût de cet investissement se situe aux alentours de 2,5 millions d'euros. Les travaux de démolition de la friche Vivacoop, avenue du Maréchal Leclerc, ont coûté 200 000 euros. Depuis deux ans, l'interco a provisionné 1,5 millions d'euros pour cet investissement. De plus, la CC DRAGA a obtenu des subventions de l'Etat, de la Région Auvergne-Rhône Alpes et du département de l'Ardèche.

Pour mener à bien ce projet, la CC DRAGA fait confiance au SDEA pour la maîtrise d'ouvrage déléguée.

La trésorerie de Bourg-Saint-Andéol, le siège de l'Office de Tourisme Intercommunal, et une Maison de Services Au Publics seront également inclus sur le site.

Les plans ne sont pas définitifs mais le nouveau siège se composera d'un bâtiment de 1200 m² sur deux niveaux et d'un sous-sol sur une partie des locaux.

« L'objectif est de rassembler tous les services dans un même lieu », explique Jean-Paul Croizier, président de l'intercommunalité.

Les salariés ainsi que les élus vont s'installer, avenue du Maréchal Leclerc sur le site de la friche Vivacoop, à Bourg-Saint-Andéol. Les travaux devraient durer entre 14 et 16 mois. La livraison du bâtiment est prévue fin 2019, début 2020. Le permis de construire est déposé. Le siège sera conforme à la norme RT2012 et respectera toutes les contraintes imposées par la présence de la voie ferrée à proximité.

Le cabinet d'architecture 3A a été retenu pour concevoir le bâtiment. Il a déjà travaillé sur la conception du gymnase de Bourg-Saint-Andéol mais également sur la Maison de la Petite Enfance.



➔ Futur siège



DRAGA' MAG
MI-MANDAT 2014-2020



**Pour toute information complémentaire,
merci de contacter :**

CC du Rhône aux Gorges de l'Ardèche
La Marjolaine
Place Georges Courtial
07700 BOURG-SAINT-ANDÉOL
T: 04 75 54 57 05
contact@ccdraga.fr
www.ccdraga.fr

